Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260427-29_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de LIGNOL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE
Le : 05/05/2026
Et Publication ou notification du :

L'an 2026, le 27 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 09/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/04/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, CHOLEY Sylvianne, GUESNEY Sébastien, HATOUM Adélie, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, Melles : BOUËDEC Vincianne, LE YAOUANQ Carole, MM : DELCOURT Xavier, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LE BARTZ Martine à M. PHILIPPE Laurent

A été nommée secrétaire : M. PHILIPPE Laurent

29_2026 – Demande de subvention exceptionnelle : Voyage scolaire à Branféré - Mai 2026

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée, de la "Classe de découverte" de l'école du Pont Robin qui se déroulera du 4 au 6 mai 2026 au Parc animalier de Branféré.

Le budget prévisionnel de cette sortie scolaire s'élève à 9 205,00 € et comprend les coûts d'hébergement, de la restauration, du transport et des activités pratiquées.
Afin de permettre aux 36 élèves de l'école de participer à cette sortie pédagogique, l'équipe enseignante s'est fixée comme objectif de ne pas demander de participation financière aux familles. La direction de l'école a fait une demande de subvention "Pass Nature" d'un montant de 1 517,34 € auprès du conseil régional et l'amicale laïque de l'école prendra en charge une partie du coût de la sortie scolaire.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 9 avril 2026,

Il est proposé de voter la subvention exceptionnelle de 3 000 € dans le cadre de la "Classe de découverte" de l'école du Pont Robin.

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000,00 € pour la classe de découverte au parc animalier de Branféré du 4 au 6 mai 2026.
- **Dit** que la subvention sera versée à l'Amicale laïque du Pont Robin après le séjour

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 04/05/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA

MAIRIE DE LIGNOL (MORBIHAN)

Le secrétaire de séance
Laurent PHILIPPE